

AVIS PUBLIC

CONCERNANT LA DEMANDE DE Dérogation mineure numéro 2024-0022 (Matricule 9816-01-7910)

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Béatrix

Je, Mélissa Charette, Directrice générale et greffière-trésorière, donne l'avis suivant :

Au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue à 20 heures le lundi 15 avril 2024 au 861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC), JOK 1Y0 salle régulière des délibérations du Conseil municipal, le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Emplacement

391, 1^{re} Avenue Saint-Tropez à Sainte-Béatrix Lot 5 962 409 du Cadastre de la Paroisse de Sainte-Béatrix

Objet de la dérogation :

Demande de dérogation mineure pour régulariser un bâtiment dérogatoire qui représente un empiètement de 1,68m dans la marge avant.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Béatrix, le premier jour d'avril de l'an deux mille vingt-quatre (01.04.2024).

Mélissa Charette,

Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je soussigné, Mélissa Charette, directrice générale et greffière-trésorière, déclare que j'ai publié le présent avis en l'affichant aux endroits désignés par le Conseil le premier jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-quatre (01.04.2024).

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT, CE PREMIER JOUR DU MOIS D'AVRIL DE L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE (01.04.2024).

Mélissa Charette

Directrice générale et greffière-trésorière